

A2 CONSULTING
SAS au capital de 69 375 €
14 rue d'Ouessant
75015 PARIS
431 476 001 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27
FÉVRIER 2025

Il ressort du procès-verbal que le 27 FÉVRIER 2025 à 9 h 30, les actionnaires de la société A2 CONSULTING se sont réunis au siège social et par visioconférence sur convocation du Président par courriel adressé à tous les actionnaires.

L'Assemblée était appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Lecture du rapport de gestion de la Présidente,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2024 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Présidente,
- Renouvellement du mandat des CAC
- Questions diverses,

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2024

L'Assemblée Générale prend acte que le bénéfice distribuable est composé comme suit :

- Report à nouveau antérieur :	1.504.707 €
- Résultat de l'exercice :	229.503 €
<u>Total distribuable :</u>	<u>1.734.210 €</u>

En conséquence, l'Assemblée générale décide de l'affectation suivante :

- À la réserve légale :	221 €
- À titre de dividendes :	153.280 €
(soit 11,05 € par actions)	
- Au report à nouveau :	76.002 €
Le report à nouveau sera arrêté à l'issue à	1.580.709 €

L'Assemblée Générale rappelle qu'ont été distribué à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices les sommes suivantes :

<u>Exercice clos le</u>	<u>Dividendes</u>
-------------------------	-------------------

31 août 2023	300.000 €
31 août 2022	503.490 €
31 août 2021	600.000 €

Ont voté pour : 13 858
Ont voté contre : 0
Se sont abstenus : 0

En conséquence, cette résolution est : ADOPTÉE à l'unanimité des votants

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées qui précise qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours de l'exercice clos, en approuve les termes.

Ont voté pour : 13 858
Ont voté contre : 0
Se sont abstenus : 0

En conséquence, cette résolution est : ADOPTÉE à l'unanimité des votants

(...)

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoir pour formalités

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Président de la société, avec faculté de délégation, à l'effet de déposer au greffe le dossier de formalités correspondantes.

Ont voté pour : 13 858
Ont voté contre : 0
Se sont abstenus : 0

En conséquence, cette résolution est : ADOPTÉE à l'unanimité des votants

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jacques SCHRAMM

Jacques SCHRAMM

✓ Certified by  yousign

Le secrétaire

Axel PIVET

Axel Pivet

✓ Certified by  yousign

A2 CONSULTING
SAS au capital de 69 375 €
14 rue d'Ouessant
75015 PARIS
431 476 001 RCS PARIS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT PRÉSENTÉE LORS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 FÉVRIER 2025**

Chers associés,

Au 31 août 2024, le bénéfice distribuable est composé comme suit :

- Report à nouveau antérieur :	1.504.707 €
- Résultat de l'exercice :	229.503 €
<u>Total distribuable :</u>	<u>1.734.210 €</u>

En conséquence, nous vous proposons l'affectation suivante :

- À la réserve légale :	221 €
- À titre de dividendes : (soit 11,05 € par actions)	153.280 €
- Au report à nouveau :	76.002 €
Le report à nouveau sera arrêté à l'issue à	1.580.709 €

Nous vous rappelons qu'ont été distribué à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices les sommes suivantes :

<u>Exercice clos le</u>	<u>Dividendes</u>
31 août 2023	300 000 €
31 août 2022	503.490 €
31 août 2021	600.000 €

Pour HJS SERVICES, Président
Jacques SCHRAMM

Jacques SCHRAMM

✓ Certified by  yousign

A2 CONSULTING
SAS au capital de 69 375 €
14 rue d'Ouessant
75015 PARIS
431 476 001 RCS PARIS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT PRÉSENTÉE LORS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 FÉVRIER 2025**

Chers associés,

Au 31 août 2024, le bénéfice distribuable est composé comme suit :

- Report à nouveau antérieur :	1.504.707 €
- Résultat de l'exercice :	229.503 €
<u>Total distribuable :</u>	<u>1.734.210 €</u>

En conséquence, nous vous proposons l'affectation suivante :

- À la réserve légale :	221 €
- À titre de dividendes : (soit 11,05 € par actions)	153.280 €
- Au report à nouveau :	76.002 €
Le report à nouveau sera arrêté à l'issue à	1.580.709 €

Nous vous rappelons qu'ont été distribué à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices les sommes suivantes :

<u>Exercice clos le</u>	<u>Dividendes</u>
31 août 2023	300 000 €
31 août 2022	503.490 €
31 août 2021	600.000 €

Pour HJS SERVICES, Président
Jacques SCHRAMM

Jacques SCHRAMM

✓ Certified by  yousign

Désignation de l'entreprise		A2 CONSULTING			Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		14 Rue D OUESSANT			75015 PARIS 15				
SIRET		43147600100034							
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent *		12			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 2024-08-31 Net 3	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		25 516 16 816	
		Fonds commercial (1)		AH		AI		352 365 352 365	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		878 433 878 433	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU		474 555 319 734 154 820	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV		883 477 1 731 881 746	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC		323 778 323 778	
Autres titres immobilisés		BD		BE					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Prêts		BF		BG		326 386 326 386	
		Autres immobilisations financières *		BH		BI		273 359 273 359	
		TOTAL (II)		BJ		BK		3 554 685 346 982 3 207 703	
		Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
	CRÉANCES	En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *		BX		BY		5 829 585 134 495 5 695 090	
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances (3)		BZ		CA		444 842 444 842		
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD		CE				
	Disponibilités		CF		CG		1 890 892 1 890 892		
	Charges constatées d'avances (3) *		CH		CI		185 948 185 948		
TOTAL (III)		CJ		CK		8 351 267 134 495 8 216 772			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				12 593 12 593			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Écarts de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		1A		11 918 545 481 477 11 437 068	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'1 an :		CR 161 394	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2 CONSULTING				Néant ☐ *		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :69.375.)					DA	69 375	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	354 340	
	Écarts de réévaluation (2) *		(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)					DD	6 716	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *		(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves		dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG
	Report à nouveau					DH	1 504 707	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	229 503	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK	9 430	
	TOTAL (I)					DL	2 320 920	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
Avances conditionnées					DN			
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	130 000	
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR	130 000	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	2 169 208	
	Emprunts et dettes financières divers		(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 328 006	
	Dettes fiscales et sociales					DY	4 143 657	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	1 007 965	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	183 748	
TOTAL (IV)					EC	8 986 148		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	11 437 068		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	7 599 365	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	2 187	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2 CONSULTING						Néant ☐ *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF		
			Services *	FG	19 160 488	FH	998 206	FI	20 158 694	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	19 160 488	FK	998 206	FL	20 158 694		
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	36 833		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	18 242		
	Autres produits (1) (11)						FQ	115 317		
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	20 329 087	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	37 080		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	6 239 482		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	221 185		
	Salaires et traitements *						FY	9 349 977		
	Charges sociales (10)						FZ	3 848 247		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				HS		GA	83 253
			- dotations aux provisions						GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	114 095
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	47 592		
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	19 940 910	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	388 177	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	10 746		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	10 746		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	51 946		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
			TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	51 946	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(41 200)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	346 976		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2 CONSULTING				Néant ☐ *	
						Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	943
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	943
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	38 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	946
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	4 155
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	43 101
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)						HI	(42 158)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ	47 453
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	27 862
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	20 340 775
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	20 111 272
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)						HN	229 503
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières				HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *				HP	
		- Crédit-bail immobilier				HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)				RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)				RD	
	(9) Dont transfert de charges					A1	11 438
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	126
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6		Obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



A2 CONSULTING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 69 375 €

14 rue d'Ouessant
75015 Paris

N° SIRET : 431 476 001 00034

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024



A2 CONSULTING
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 69 375 €
14 rue d'Ouessant
75015 Paris

N° SIRET : 431 476 001 00034

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

À l'assemblée générale de la société A2 CONSULTING,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société A2 CONSULTING relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 25 février 2025

POUR LA SAS REXCO CONSEILS

Xavier TREMBLAY
Commissaire aux Comptes

- BILAN ACTIF -

A2 CONSULTING

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	42 332	25 516	16 816	28 089
Fonds commercial	352 365		352 365	352 365
Autres immobilisations incorporelles	878 433		878 433	878 433
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	474 555	319 734	154 820	172 500
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	883 477	1 731	881 746	820 516
Créances rattachées à participations	323 778		323 778	58 507
Autres titres immobilisés				
Prêts	326 386		326 386	286 238
Autres immobilisations financières	273 359		273 359	368 084
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 554 685	346 982	3 207 703	2 964 733
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 829 585	134 495	5 695 090	6 208 944
Autres créances	444 842		444 842	786 572
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 890 892		1 890 892	2 311 437
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	185 948		185 948	177 817
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 351 267	134 495	8 216 772	9 484 770
Frais d'émissions d'emprunt à étaler	12 593		12 593	13 028
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	11 918 545	481 477	11 437 068	12 462 530
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :			161 394,00	24 480,00



- BILAN PASSIF -

A2 CONSULTING

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 69 375,00)	69 375	67 155
Primes d'émission, de fusion, d'apport	354 340	289 960
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 716	6 455
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	146 849	146 849
Report à nouveau	1 504 707	1 415 808
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	229 503	389 159
Situation Nette	2 311 490	2 315 387
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 430	6 119
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 320 920	2 321 505
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	130 000	130 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	130 000	130 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 169 208	1 992 676
Emprunts et dettes financières divers (3)	153 565	36 991
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 328 006	1 204 123
Dettes fiscales et sociales	4 143 657	4 767 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 007 965	1 908 239
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	183 748	101 178
TOTAL DETTES	8 986 148	10 011 025
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	11 437 068	12 462 530
Renvois :		
	à plus d'un an	1 612 549,00
	à moins d'un an	8 798 476,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	2 187,00	33 293,00
(3) Dont emprunts participatifs :		



- COMPTE DE RESULTAT -

A2 CONSULTING

du 01/09/2023 au 31/08/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	19 160 488	998 206	20 158 694	19 770 235
Chiffre d'affaires net	19 160 488	998 206	20 158 694	19 770 235
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			36 833	33 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			18 242	209 696
Autres produits			115 317	17 165
Total des produits d'exploitation I (1)			20 329 087	20 030 096
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 080	74 728
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			6 239 482	5 530 430
Impôts, taxes et versements assimilés			221 185	373 770
Salaires et traitements			9 349 977	9 722 597
Charges sociales			3 848 247	3 940 759
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			83 253	65 033
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...			114 095	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges			47 592	5 534
Total des charges d'exploitations II (2)			19 940 910	19 712 850
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			388 177	317 245
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			10 746	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			10 746	200 000



- COMPTE DE RESULTAT -

A2 CONSULTING

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	51 946	28 467
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	51 946	28 467
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-41 200	171 533
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	346 976	488 778
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	943	313
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI	943	313
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 000	54 053
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	946	292
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 155	82 240
Total des charges exceptionnelles VII	43 101	136 585
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-42 158	-136 272
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	47 453	
Impôts sur les bénéfices	27 862	-36 654
BENEFICE OU PERTE	229 503	389 159
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		



A2 CONSULTING

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/08/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 11 437 068€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net comptable de 229 503€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Un complément de prix de 30K€ a été versé relatif à l'acquisition en novembre 2021 de la société ASEA.

A2 Consulting a acquis le 29 février 2024 pour 20 000€ la totalité des titres de la société FRAERIS GROUPE et pour 600€ 3% des titres de FAERIS (le reste étant détenu par FRAERIS GROUPE).

Deux nouveaux emprunts ont été souscrit au cours de l'exercice pour un total de 1000K€.

Une augmentation de capital a été réalisée, suite à un vote lors de l'assemblée générale du 28 février 2024, par l'émission de 444 actions ordinaires de 5€ de valeur nominale accompagnée d'une prime d'émission de 145€ chacune. Soit une augmentation total de 2 220€ et une prime d'émission totale de 64 380€.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle :

La société cède une partie de ses factures auprès d'un Factor.

Le montant total des créances cédées mais non réglées par les clients s'élèvent au 31 aout 2024 à 795 323.25€.

Ces cessions de factures au Factor sont enregistrées en comptabilité dans les comptes de classe 412 depuis l'exercice clos le 31 aout 2021.



Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	1 273 131	-	-	-	-	1 273 131
Total Immobilisations Incorporelles (I)	1 273 131	-	-	-	-	1 273 131
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	45 439	-	1 715	-	-	47 154
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	553 936	-	48 539	-	175 074	427 401
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	599 374	-	50 254	-	175 074	474 555
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	880 754	-	368 230	-	137 503	1 207 255
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	654 322	-	40 148	-	94 725	599 745
Total Immobilisations Financières (III)	1 535 076	-	408 378	-	232 228	1 807 000
Total Général (I + II+III)	3 407 581	-	458 632	-	407 302	3 554 685



Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations Amortissement	Diminutions Amortissement	Fin D'exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	14 243	11 273	-	25 516
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencés, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencés, aménag. divers	23 992	3 704	-	27 695
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	402 883	63 285	174 128	292 039
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	426 874	66 988	174 128	319 734
TOTAL Général	441 118	78 262	174 128	345 251

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de Bureau	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	10 à 12 ans

Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations Dépréciation	Diminutions Dépréciation	Fin D'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	1 731	-	-	1 731
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAL	1 731	-	-	1 731



Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Fonds Commercial :

La directive comptable 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels a été transposée dans le droit français par l'ordonnance n° 2015-900 et le décret n° 2015-903 publiés au Journal officiel du 23 juillet 2015. L'Autorité des normes comptables a publié le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général. Le règlement n° 2015-06 s'applique aux comptes des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'article R. 123-187 du code de commerce modifié par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 introduit la notion de durée d'utilisation, limitée ou non, des actifs incorporels.

La durée d'utilisation du fonds commercial inscrit à l'actif n'étant pas limitée, aucun amortissement n'est pratiqué sur le fonds commercial. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée durant laquelle il est attendu que l'actif immobilisé procurera des avantages économiques à l'entité (art. 214-2 du PCG).

Aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

Mali Technique de Fusion :

Les règles comptables applicables au mali technique de fusion, fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Le mali technique de fusion est affecté aux seuls actifs pour lesquels une plus-value latente existe et être estimée de manière fiable. La valeur réelle de l'actif est déterminée de manière fiable, soit grâce à un prix de marché, soit par une méthode de calcul basée sur les flux futurs de trésorerie ou toute autre méthode jugée appropriée par le management. Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps dans les catégories suivantes (art. 745-6 du PCG et nouveaux comptes créés à l'art. 932-1 du PCG) :

- compte 2081 « Mali de fusion sur actifs incorporels »,
- compte 2187 « Mali de fusion sur actifs corporels »,
- compte 278 « Mali de fusion sur actifs financiers »,
- compte 4781 « Mali de fusion sur actif circulant ».

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté. Dans le cas présent, le mali technique a été intégralement affecté aux actifs incorporels.

Aucun test de dépréciation n'a été réalisé.



Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations ont été activés et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	880 754	-	368 230	-	137 503	1 207 255
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	654 322	-	40 148	-	94 725	599 745
Total Général	1 535 076	-	408 378	-	232 228	1 807 000

Filiales et Participations :

	Capital	Autres Capitaux Propres (1)	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT (1)	Résultat de l'exercice (1)	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %										
A.S.E.A. A.S.E.A.	6000	36 975	100,00	443 316	443 316			623 835	- 60 655	
FRAERIS GROUPE FRAERIS GROUPE	444 700	234 640	100,00	20 000	20 000	306 626,70		253 142	138 353	

(1) Ces chiffres sont ceux du dernier exercice clos (31/08/2023 pour ASE, 31/03/2023 pour FRAERIS GROUPE)



Autres Participations :

	Quote-part détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
Filiales détenues de 10% à 50 %						
KERNIX SOFTWARE	10,11	396 000	396 000	4 000	0	0
MGPF	34,62	1 731	0	12 778	0	0

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations Dépréciation	Diminutions Dépréciation	Fin D'exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	20 400	114 095	-	134 495
Autres Actifs	6 804	-	6 804	-
Total	27 204	114 095	6 804	134 495

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	1 308 161
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	161 425
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	22 230
	État	-
	Divers	-
Total		1 491 816



État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		323 778	-	323 778
Prêts		326 386	-	326 386
Autres immobilisations financières		273 359	-	273 359
Clients douteux ou litigieux		161 394	-	161 394
Autres créances clients		5 668 191	5 668 191	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		42 094	42 094	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		22 230	22 230	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	32 199	32 199	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	179 441	179 441	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		168 878	168 878	-
Charges constatées d'avance		185 948	185 948	-
Totaux		7 383 897	6 298 981	1 084 917
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-	-	-

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	1 890 892	2 311 437
Total	1 890 892	2 311 437

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation Financier Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	185 948



PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	13 431	5,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	444	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	13 875	5,00

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	67 155		2 220		69 375
Primes d'émissions	289 960		64 380		
Réserve légale	6 455	261			6 716
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	146 849				146 849
Report à nouveau	1 415 808	88 898			1 504 707
Dividendes		300 000			
Résultat de l'exercice	389 159	- 389 159	229 503		229 503

Une augmentation de capital a été réalisée, suite à un vote lors de l'assemblée générale du 28 février 2024, par l'émission de 444 actions ordinaires de 5€ de valeur nominale accompagnée d'une prime d'émission de 145€ chacune. Soit une augmentation total de 2 220€ et une prime d'émission totale de 64 380€.

Provisions pour Risques et Charges :

Type Provision	Montant début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions règlementées	6 119	3 312	-	9 430
II - Provisions pour risques et charges	130 000	-	-	130 000
III - Provisions pour dépréciation	28 935	114 095	6 804	136 226
TOTAL GENERAL	165 054	117 407	6 804	275 657
Dont dotations et reprises				
- D'exploitation		114 095	6 804	
- Financières		-	-	
- Exceptionnelles		3 312	-	



Provisions pour Dépréciations	Montant début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin de l'exercice
III - Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- incorporelles	-	-	-	-
- corporelles	-	-	-	-
- titres mis en équivalence	-	-	-	-
- titres de participations	1 731	-	-	1 731
- autres immobilisations financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	20 400	114 095	-	134 495
Autres provisions pour dépréciation	6 804	-	6 804	-
TOTAL III	28 935	114 095	6 804	136 226

Provisions pour risques et charges	Montant début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin de l'exercice
II - Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	130 000	-	-	130 000
TOTAL II	130 000	-	-	130 000

Provision Réglementées	Montant début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin de l'exercice
I - Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	6 119	3 312	-	9 430
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL I	6 119	3 312	-	9 430



Classification Augmentations (dotations)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	3 312			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	114 095			
TOTAL	117 407	-	-	-

Classification Diminutions (Reprises)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	6 804			
TOTAL	6 804	-	-	-

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	2 187	2 187	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	2 167 021	780 237	1 386 784	-
Emprunts et dettes financières divers	97 326	97 326	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 328 006	1 328 006	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 026 405	2 026 405	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	882 494	882 494	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	1 151 482	1 151 482	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	83 277	83 277	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	56 239	56 239	-	-
Autres dettes	1 007 965	1 007 965	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	183 748	183 748	-	-
TOTAUX	8 986 148	7 599 365	1 386 784	-
<i>Dont :</i>				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	785 509			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			



Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	353 410
	Charges sociales	163 110
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	1 198
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	184 359
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	145 426
	Participations des salariés	1 341 488
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	31 165
	Divers	-
Total		2 220 156

Produits constatés d'avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	183 748		

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	-	-	-
	Services	19 160 488	998 206	20 158 694
Chiffre d'affaires total		19 160 488	998 206	20 158 694



Transferts de Charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	11 438	15 146

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	200 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	10 746	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	10 746	200 000
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	51 946	28 467
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	51 946	28 467
Résultat financier	-41 200	171 533

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	943	313
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	943	313
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 000	54 053
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	946	292
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 155	82 240
Total charges exceptionnelles	43 101	136 585
Résultat exceptionnel	-42 158	-136 272

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	346 976		89 524	257 452
Résultat Exceptionnel	-42 158			-42 158
Total	304 818	-	89 524	215 294

Le résultat net indiqué ne prend pas en compte les crédits d'impôts et la participation.



Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Conformément aux articles R.123-198 et R.233-14 du Code de commerce (décret n°2008-1487 du 30/12/2008), le détail des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice est le suivant :

	REXCO
Mission de contrôle légal des comptes	14 785
Autres prestations	
Total	14 785

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	131
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	133



Engagements Financiers donnés et Reçus :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Autres engagements donnés	
Engagements en matière de pensions	836 340
Créances clients cédées non échues	919 566
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	

Une estimation de la valeur des engagements des indemnités de départ à la retraite de la société vis-à-vis de l'ensemble de son personnel a été affectée. Basé sur le dernier salaire annuel, sur une ancienneté supposée lors du départ à la retraite, sur les droits acquis à cette date en fonction des accords en vigueur dans l'entreprise et sur une probabilité d'être en vie et présent au moment du départ à la retraite du salarié, il apparaît que ce montant est de l'ordre de 836 340 € y compris les charges sociales. Les hypothèses retenues pour cette évaluation, qui se décomposent principalement entre variables économiques et variables démographiques, sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA au 31 août 2024 : 3.4%
- Revalorisation des salaires : 5% pour une population presque entièrement composée de cadres (Un employé avec un taux de revalorisation similaire)
- Charges sociales patronales dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite : 49% pour les cadres, 46.5% pour les employés
- Contribution employeur sur les indemnités de mise à la retraite : 30%
- Droits conventionnels : convention collective des Bureaux d'étude (Syntec)
- Mobilité des actifs : turn over fort
- Probabilité de survie : table de mortalité INSEE 2024
- Départs volontaires à la retraite : 100% (pas de mise à la retraite par l'employeur)
- Age de départ en retraite : 65-67 ans pour un départ à taux plein
- Population composée de 125 cadres, d'âge moyen 35 ans, d'ancienneté moyenne 5 ans et de durée d'activité probable résiduelle 6 ans et 2 employés, d'âge moyen 36 ans, d'ancienneté moyenne 2 an et de durée d'activité probable résiduelle de 8 ans.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre.



Engagements reçus		Montant
Avals, cautions et garanties		
Autres engagements reçus		
•	Caution solidaire de HJS Services au profit de HSBC	• 50 00
•	Caution solidaire la BPI au profit de HSBC (30% de l'en-cours du prêt, soit 30 713 au 31/08/24)	• 9 21
•	Caution solidaire de HJS Services au profit de HSBC (50% de l'en-cours du prêt, soit 30 713 au 31/08/24)	• 15 35
•	Caution solidaire de la BPI au profit de BNP (30% de l'en-cours du prêt, soit 30 897 au 31/08/24)	• 9 26
•	Caution solidaire de HJS Services au profit de BNP (50% de l'en-cours du prêt, soit 30 897 au 31/08/24)	• 15 44
•	Caution solidaire de la BPI au profit de la BRED (30% de l'en-cours du prêt, soit 172 619 au 31/08/24)	• 51 78
•	Caution solidaire de HJS Services au profit de la BRED (50% de l'en-cours du prêt, soit 172 619 au 31/08/24)	• 86 30
Total		237 38
Dont concernant :		
- Les dirigeants		
- Les filiales		
- Les participations		
- Les autres entreprises liées		

